

SIDALYS

RAPPORT FINANCIER ANNUEL

AU 31 MARS 2021

SIDALYS

RAPPORT FINANCIER ANNUEL

AU 31 MARS 2021

Sommaire

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT	3 - 5
ÉTATS FINANCIERS	
Résultats	6
Évolution de l'actif net	7
Bilan	8
Flux de trésorerie	9
Notes complémentaires	10-16
RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES	
Résultats - Centre Sida Secours et Habitations Jean-Pierre Valiquette	17
Résultats - Centre Amaryllis	18

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres de SIDALYS

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de SIDALYS, qui comprennent le bilan au 31 mars 2021 et les états des résultats et de l'évolution de l'actif net et du flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de SIDALYS au 31 mars 2021, ainsi que des résultats de ses activités pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilité de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

Responsabilité de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;

Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;

Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;

Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

ASBL CPA INC.

ASBL société de comptable professionnel agréé inc.¹
Montréal, le 14 juin 2021

¹ Par CPA auditeur, CGA, permis de comptabilité publique n° 129449

SIDALYS
RÉSULTATS
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2021

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
	\$	\$
PRODUITS		
Subventions		
CIUSSS- PSOC	1 206 269	1 175 410
Centraide	3 000	-
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations	10 002	-
	<u>1 219 271</u>	<u>1 175 410</u>
Autofinancement		
Revenus d'hébergement	62 432	44 531
Dons - Fondation Sidalys	9 000	10 000
Dons - Autres	5 245	4 961
Autres revenus	10 965	7 654
	<u>87 642</u>	<u>67 146</u>
	<u>1 306 913</u>	<u>1 242 556</u>
CHARGES		
Salaires et charges sociales	866 251	898 624
Nourriture	47 920	51 192
Déménagement et aménagement des locaux	54 976	32 752
Entretien et réparations	18 583	33 599
Électricité et chauffage	14 616	17 973
Télécommunications	10 165	7 664
Honoraires professionnels	9 129	8 150
Assurances	8 507	6 689
Taxes et permis	5 701	1 717
Papeterie et fourniture de bureau	13 140	13 188
Support au milieu de vie	834	1 726
Frais de déplacement	621	917
Gratifications et représentations	2 034	1 175
Cotisations et abonnements	1 664	1 121
Formation	556	1 905
Intérêts et frais bancaires	5	221
Amortissement des immobilisations	34 118	27 611
Frais de service de paie	3 205	3 221
	<u>1 092 025</u>	<u>1 109 445</u>
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES AVANT LE POSTE SUIVANT	<u>214 888</u>	<u>133 111</u>
Subventions d'urgence - Produits	76 361	-
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	<u><u>291 249</u></u>	<u><u>133 111</u></u>

SIDALYS
ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2021

	2021				2020	
	Investi en immo- bilisations	Affecté (notes 9 & 10) \$	Affecté au remplacement immobilier (note 9)	Affecté à la gestion hypothécaire (note 9)	Non affecté	Total
SOLDE AU DÉBUT	836 794	300 000	40 000	-	104 828	1 281 622
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES	(24 116) ⁽¹⁾	-	-	-	315 365	291 249
Affectation d'origine interne (note 9)	-	100 000	242 000	10 000	(352 000)	-
Variation de la réserve hypothécaire	(25 078)	-	-	-	25 078	-
Acquisition d'immobilisations	6 849	-	-	-	(6 849)	-
Utilisation de l'affectation d'origine interne	-	(50 000)	-	-	50 000	-
SOLDE À LA FIN	794 449	350 000	282 000	10 000	136 422	1 572 871

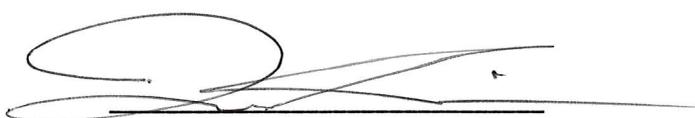
⁽¹⁾ Correspond à l'amortissement des immobilisations
Amortissement des immobilisations (34 118)
Amortissement des apports reportés
afférents aux immobilisations 10 002
(24 116)

SIDALYS
BILAN
AU 31 MARS 2021

	2021	2020
	\$	\$
ACTIF		
ACTIF À COURT TERME		
Encaisse	73 181	18 221
Placements temporaires (note 4)	422 012	401 090
Créances (note 5)	5 928	57 742
Frais payés d'avance	7 434	4 851
	508 555	481 904
PLACEMENTS RÉSERVÉS (note 4)	292 000	40 000
RÉSERVE HYPOTHÉCAIRE (note 3)	(1 916 705)	(1 891 627)
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 6)	2 751 162	2 777 375
ACTIFS INCORPORELS AMORTIS (note 7)	-	1 056
	1 126 457	926 804
	1 635 012	1 408 708
PASSIF		
PASSIF À COURT TERME		
Créditeurs (note 8)	22 133	77 076
APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS (note 11)	40 008	50 010
	62 141	127 086
ACTIF NET		
INVESTI EN IMMOBILISATIONS	794 449	836 794
AFFECTÉ - AUTRES (note 10)	350 000	300 000
AFFECTÉ À LA GESTION HYPOTHÉCAIRE (note 9)	10 000	-
RÉSERVE DE REMPLACEMENT IMMOBILIÈRE (note 9)	282 000	40 000
NON AFFECTÉ	136 422	104 828
	1 572 871	1 281 622
	1 635 012	1 408 708
ÉVENTUALITÉS (note 9)		
ENGAGEMENT CONTRACTUEL (note 12)		

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION


Administrateur


Administrateur

SIDALYS
FLUX DE TRÉSORERIE
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2021

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
	\$	\$
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent des produits sur les charges	291 249	133 111
Élément sans incidence sur la trésorerie		
Amortissement des immobilisations	34 118	27 611
Augmentation des apports reportés afférents aux immobilisations	-	50 010
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations	<u>(10 002)</u>	<u>-</u>
	<u>315 365</u>	<u>210 732</u>
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement		
Créances	51 814	(42 278)
Frais payés d'avance	(2 583)	(1 644)
Créditeurs	<u>(54 943)</u>	<u>(16 564)</u>
	<u>(5 712)</u>	<u>(60 486)</u>
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	<u>309 653</u>	<u>150 246</u>
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(6 849)	(1 731 996)
Acquisition d'actifs incorporels	-	-
Variation des placements	<u>(272 922)</u>	<u>(94 801)</u>
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	<u>(279 771)</u>	<u>(1 826 797)</u>
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Variation de la réserve hypothécaire	<u>25 078</u>	<u>1 678 677</u>
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	25 078	1 678 677
AUGMENTATION DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	54 960	2 126
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT	<u>18 221</u>	<u>16 095</u>
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN	<u><u>73 181</u></u>	<u><u>18 221</u></u>

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse.

SIDALYS
NOTES COMPLÉMENTAIRES
AU 31 MARS 2021

1- STATUTS CONSTITUTIFS ET NATURE DES ACTIVITÉS

L'organisme est régi en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies du Québec. Son principal objectif est d'offrir les services requis afin d'assurer le bien-être des personnes atteintes par le virus de l'immunodéficience humaine, en leur procurant principalement l'hébergement temporaire approprié à leurs besoins particuliers. L'organisme de bienfaisance est exempté d'impôts sur le revenu.

2- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers ont été dressés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et comprennent les principales méthodes comptables suivantes:

Estimations de la direction

La préparation des états financiers, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, exige que la direction effectue des estimations et établisse des hypothèses qui touchent les montants des actifs et des passifs déclarés, la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers et le montant des produits et des charges pour la période visée. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Comptabilisation des produits

Apports

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les apports affectés à l'acquisition d'immobilisations amortissables sont reportés et constatés aux résultats au même rythme que les immobilisations afférentes.

Produits d'hébergement

Les produits d'hébergement sont constatés lorsqu'il y a une preuve convaincante d'un accord, que le service a été rendu, que le prix est déterminé ou déterminable et que l'encaissement est raisonnablement sûr.

Apports reçus à titre bénévole

Les apports reçus sous forme de services peuvent être importants. Toutefois, il arrive souvent que ces apports ne soient pas comptabilisés en raison de problèmes d'enregistrement et d'évaluation. En raison de la difficulté de déterminer la juste valeur des apports reçus sous forme de services, ceux-ci ne sont pas constatés dans les états financiers.

SIDALYS
NOTES COMPLÉMENTAIRES
AU 31 MARS 2021

2- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties selon la méthode de l'amortissement dégressif et selon les taux indiqués ci-après :

Bâtisse	4%
Mobilier et équipement	20%
Équipement informatique	30%

Actifs incorporels amortis

Le site Web est amorti selon la méthode d'amortissement linéaire sur une période de 3 ans.

Instruments financiers

Évaluation des instruments financiers

L'organisme évalue initialement ses actifs et passifs financiers à la juste valeur. Il évalue ultérieurement tous ses actifs et passifs financiers au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement comprennent l'encaisse, les placements et les créances.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement comprennent les créditeurs.

Ventilations de charges communes

L'organisme présente plusieurs de ses charges ventilées par projet. Les salaires sont ventilés en fonction du prorata des heures travaillées suivant le projet. Les autres charges communes aux projets sont ventilées selon l'utilisation attribuable à chaque projet. Les charges qui contribuent directement aux résultats d'un projet sont portées directement au compte de ce projet.

Dépréciation

Les actifs financiers évalués au coût sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications possibles de dépréciation. Le montant de réduction de valeur est comptabilisé aux résultats. La moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration, soit directement, soit par l'ajustement du compte de provision, sans être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. Cette reprise est comptabilisée aux résultats.

Coûts de transaction

L'organisme comptabilise ses coûts de transaction aux résultats de l'exercice où ils sont engagés.

Cependant, la valeur comptable des instruments financiers qui ne seront pas évalués ultérieurement à la juste valeur tient compte des coûts de transaction directement attribuables à la création, à l'émission ou à la prise en charge.

SIDALYS
NOTES COMPLÉMENTAIRES
AU 31 MARS 2021

2- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Dépréciation des actifs à long terme

Les actifs à long terme amortissables sont soumis à un test de recouvrabilité lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que la valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est comptabilisée lorsque leur valeur comptable excède les flux de trésorerie non actualisés découlant de leur utilisation et de leur sortie éventuelle. La perte de valeur comptabilisée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur.

3- RÉSERVE HYPOTHÉCAIRE

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
	\$	\$
Encaisse	208 843	61 683
Taxes à la consommation	(266 738)	(94 500)
Marge de crédit	(1 506 390)	(1 506 390)
Retenue de garantie	(131 472)	(131 472)
Apport du milieu	(220 948)	(220 948)
	<u>(1 916 705)</u>	<u>(1 891 627)</u>

4- PLACEMENTS TEMPORAIRES ET PLACEMENTS RÉSERVÉS

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
	\$	\$
Épargne rachetable	553 755	261 101
Épargne rachetable	110 257	109 709
Épargne rachetable	50 000	70 280
	<u>714 012</u>	<u>441 090</u>
Placement réservé	292 000 ⁽¹⁾	40 000
	<u>422 012</u>	<u>401 090</u>

⁽¹⁾ constitué pour contribuer à la réserve de remplacement immobilière (282 000 \$) et à la gestion hypothécaire (10 000 \$).

5- CRÉANCES

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
	\$	\$
Subventions à recevoir	-	14 005
Comptes clients	-	26 301
Taxes à la consommation	5 928	7 436
À recevoir de la Fondation Sidalys (note 14)	-	10 000
	<u>5 928</u>	<u>57 742</u>

SIDALYS
NOTES COMPLÉMENTAIRES
AU 31 MARS 2021

6- IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2021		2020	
	Coût	Amortis- sement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$	\$
Terrain	267 667	-	267 667	267 667
Bâtiment	2 819 821	390 474	2 429 347	2 451 752
Mobilier de bureau	152 815	99 207	53 608	57 184
Équipement informatique	28 965	28 425	540	772
	3 269 268	518 106	2 751 162	2 777 375

7- ACTIFS INCORPORELS AMORTIS

	2021		2020	
	Coût	Amortis- sement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$	\$
Site Web	7 920	7 920	-	1 056
	7 920	7 920	-	1 056

8- CRÉDITEURS

	2021	2020
	\$	\$
Fournisseurs et frais courus	-	484
Montant dû à la réalisation	11 865	
Salaires et vacances courus	10 268	68 373
Sommes à remettre à l'État	-	8 219
	22 133	77 076

9- AFFECTATION D'ORIGINE INTERNE

En date du 9 mai 2019, le conseil d'administration a résolu d'affecter un montant de 50 000 \$ pour faire face aux dépenses liées à la relocalisation du centre Amaryllys. Ce montant a été totalement dépensé durant l'exercice.

Le conseil d'administration a résolu le 9 mai 2020, de constituer une réserve de remplacement immobilière et d'y contribuer annuellement à hauteur de 20 000 \$.

SIDALYS
NOTES COMPLÉMENTAIRES
AU 31 MARS 2021

9- AFFECTATION D'ORIGINE INTERNE (suite)

De plus, le 16 mars 2021 le conseil d'administration a résolu de :

- affecter un montant supplémentaire de 132 000,00\$ à la réserve de remplacement immobilière du Centre Sida Secours;
- constituer une réserve de remplacement immobilière de 75 000 \$ pour la Maison Amaryllis selon les exigences de la SHQ et de constituer une réserve de remplacement immobilière supplémentaire pour un montant de 15 000 \$;
- constituer une réserve de gestion hypothécaire d'un montant de 10 000 \$ pour la Maison Amaryllis selon les exigences de la SHQ;
- procéder à une affectation d'origine interne de 85 000 \$ pour le développement des communications de Sidalys;
- procéder à une affectation d'origine interne de 15 000 \$ pour la consultation juridique et fiscale.

L'organisme ne peut utiliser les montants grevés d'affectation d'origine interne à d'autres fins sans le consentement préalable du conseil d'administration.

10- ÉVENTUALITÉS

Liées à la pandémie COVID-19

En mars 2020, l'Organisation mondiale de la santé a déclaré l'écllosion d'un nouveau coronavirus (COVID-19) comme une pandémie mondiale, qui continue de se propager au Canada et dans le monde.

En date du rapport, l'organisme est au courant de changements dans ses activités à la suite de la crise de la COVID-19.

La direction n'est pas certaine de l'incidence de ces changements sur ses états financiers et croit que toute perturbation pourrait être temporaire; cependant, il existe une incertitude quant à la durée et à l'impact potentiel de cette perturbation.

En conséquence, nous ne sommes pas en mesure d'estimer l'impact potentiel sur les activités de l'organisme en date de ces états financiers.

Liées aux acquisitions d'immeubles

Le 28 septembre 1995, le Centre Amaryllis, aujourd'hui Sidalys, a reçu un don de 100 000 \$ de la Communauté des Sœurs de la Providence ayant pour objectif l'achat spécifique de la bâtisse sur la rue Panet. Dans l'éventualité où l'organisme décidait de vendre ladite bâtisse ou bien cessait ses activités, il devrait rembourser la somme de 100 000 \$, à moins d'entente contraire.

Lors de l'acquisition de la bâtisse sur la rue Ste-Famille, l'organisme a reçu un don de la Fondation Sidalys de 150 000 \$. Dans l'éventualité où Sidalys décidait de vendre ladite bâtisse ou de changer le statut de la propriété, il devra rembourser le don de 150 000 \$.

SIDALYS
NOTES COMPLÉMENTAIRES
AU 31 MARS 2021

11- APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS

Les apports reportés afférents aux immobilisations représentent des apports reçus pour l'acquisition d'immobilisations. L'amortissement est établi dans les mêmes conditions que les immobilisations afférentes. Les variations survenues dans le solde des apports reportés pour l'exercice sont les suivantes :

	2021	2020
	\$	\$
Solde au début	50 010	-
Nouvel apport - subvention	-	50 010
Amortissement de l'exercice	(10 002)	-
Solde à la fin	40 008	50 010

12- ENGAGEMENT CONTRACTUEL

Le 25 février 2011, Sidalys a acquis la bâtisse sur la rue Ste-Famille de la Commission scolaire de Montréal. Dans l'éventualité où l'organisme décidait de vendre ladite bâtisse, il s'engage à l'offrir en premier à la Commission scolaire de Montréal au prix qu'il l'a acquise, soit 750 000 \$. De plus, Sidalys ne peut vendre à un prix inférieur à celui offert par la Commission scolaire de Montréal.

13- OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

La Fondation Sidalys est contrôlée par Sidalys étant donné que la direction de Sidalys participe étroitement à l'élaboration des politiques de la Fondation Sidalys et a la capacité d'influencer quant au contenu de ses politiques. L'organisme a choisi de présenter les informations permanentes de la fondation contrôlée dans ses notes aux états financiers et de ne pas consolider les états financiers de cette fondation.

La Fondation Sidalys, qui a été créée pour effectuer des levées de fonds pour financer Sidalys, est constituée en vertu de la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec. À titre d'organisme de bienfaisance enregistré, au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu, elle peut émettre des reçus pour dons de bienfaisance. Pour cet exercice, la Fondation Sidalys a fait un don de 9 000 \$ en 2021 (10 000 \$ en 2020).

Les états financiers sommaires de la Fondation Sidalys au 31 décembre 2020 sont les suivants :

	2020	2019
	\$	\$
Bilan		
Actif	245 112	254 530
Passif	(9 921)	(9 576)
	235 191	244 954
Résultats		
Produits	20 881	33 802
Charges	(30 644)	(17 082)
	(9 763)	16 720
Flux de trésorerie		
Activité de fonctionnement	(5 125)	8 779
Activité d'investissement	(8 866)	(17 602)
	(13 991)	(8 823)

SIDALYS
NOTES COMPLÉMENTAIRES
AU 31 MARS 2021

14- INSTRUMENTS FINANCIERS

Risque de crédit

L'organisme est exposé à un risque de crédit principalement sur les créances. L'organisme évalue de façon continue les créances sur la base des montants qu'il a la quasi-certitude de recevoir.

Risque de liquidité

L'organisme est exposé au risque de liquidité eu égard à ses créiteurs.

15- CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés pour faciliter la comparaison avec ceux de l'exercice courant.

SIDALYS
RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2021

ANNEXE A- CENTRE SIDA SECOURS ET HABITATIONS JEAN-PIERRE VALIQUETTE

	2021	2020
	\$	\$
PRODUITS		
Subventions		
CIUSSS- PSOC	732 464	721 480
Centraide	3 000	-
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations	10 002	-
	<u>745 466</u>	<u>721 480</u>
Autofinancement		
Revenus d'hébergement	27 532	17 480
Dons - Fondation Sidalys	5 000	5 000
Autres revenus	8 996	5 632
Dons - Autres	3 906	2 324
	<u>45 434</u>	<u>30 436</u>
	<u>790 900</u>	<u>751 916</u>
CHARGES		
Salaires et charges sociales	553 966	564 102
Nourriture	25 770	28 266
Déménagement et aménagement des locaux	-	32 752
Entretien et réparations	10 853	31 516
Électricité et chauffage	12 468	15 889
Télécommunications	5 609	4 451
Honoraires professionnels	3 960	4 154
Assurances	1 471	680
Taxes et permis	5 665	1 717
Papeterie et fourniture de bureau	8 344	9 657
Support au milieu de vie	(962)	-
Frais de déplacement	621	359
Gratifications et représentations	1 719	892
Cotisations et abonnements	897	578
Formation	74	1 145
Intérêts et frais bancaires	5	221
Amortissement des immobilisations	28 668	22 524
Frais de service de paie	3 206	3 221
	<u>662 334</u>	<u>722 124</u>
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES AVANT LE POSTE SUIVANT	128 566	29 792
Subventions d'urgence	41 438	-
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	<u>170 004</u>	<u>29 792</u>

SIDALYS
RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2021

ANNEXE B- CENTRE AMARYLLIS	<u>2021</u>	<u>2020</u>
	\$	\$
PRODUITS		
Subventions		
CIUSSS- PSOC	473 805	453 930
	<u>473 805</u>	<u>453 930</u>
Autofinancement		
Revenus d'hébergement	34 900	27 051
Dons - Fondation Sidalys	4 000	5 000
Dons - Autres	1 969	2 022
Autres revenus	1 339	2 637
	<u>42 208</u>	<u>36 710</u>
	<u>516 013</u>	<u>490 640</u>
CHARGES		
Salaires et charges sociales	312 285	334 522
Nourriture	22 150	22 926
Déménagement et aménagement des locaux	54 976	32 752
Entretien et réparations	7 730	2 083
Électricité et chauffage	2 148	2 084
Télécommunications	4 556	3 213
Honoraires professionnels	5 169	3 996
Assurances	7 036	6 009
Taxes et permis	36	-
Papeterie et fourniture de bureau	4 796	3 531
Support au milieu de vie	1 796	1 726
Frais de déplacement	-	558
Gratifications et représentations	315	283
Cotisations et abonnements	767	543
Formation	482	760
Intérêts et frais bancaires	-	31
Amortissement des immobilisations	5 449	5 086
	<u>429 691</u>	<u>420 103</u>
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES AVANT LE POSTE SUIVANT	86 322	70 537
Subventions d'urgence	34 923	-
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	<u>121 245</u>	<u>70 537</u>